

Image not found or type unknown



Questions remise de peines

Par **teddy gg**, le **17/01/2014 à 14:34**

bonjour, voila je suis en fin de peine, liberable dans 1 mois et sous placement electronic,,, ma peine est une revocation total de surcis et mise a l'epreuve,, ma question est si je ne respect pas le mise a l'epreuve sachant que je n'est plus de surcis qui plane au dessus de ma tete le JAP peut il me supprimer mes RP et RPS en cas de non respect de cette mise a l'epreuve,, merci de vos reponse est espere avoir etait assere precis dans mes propos;;